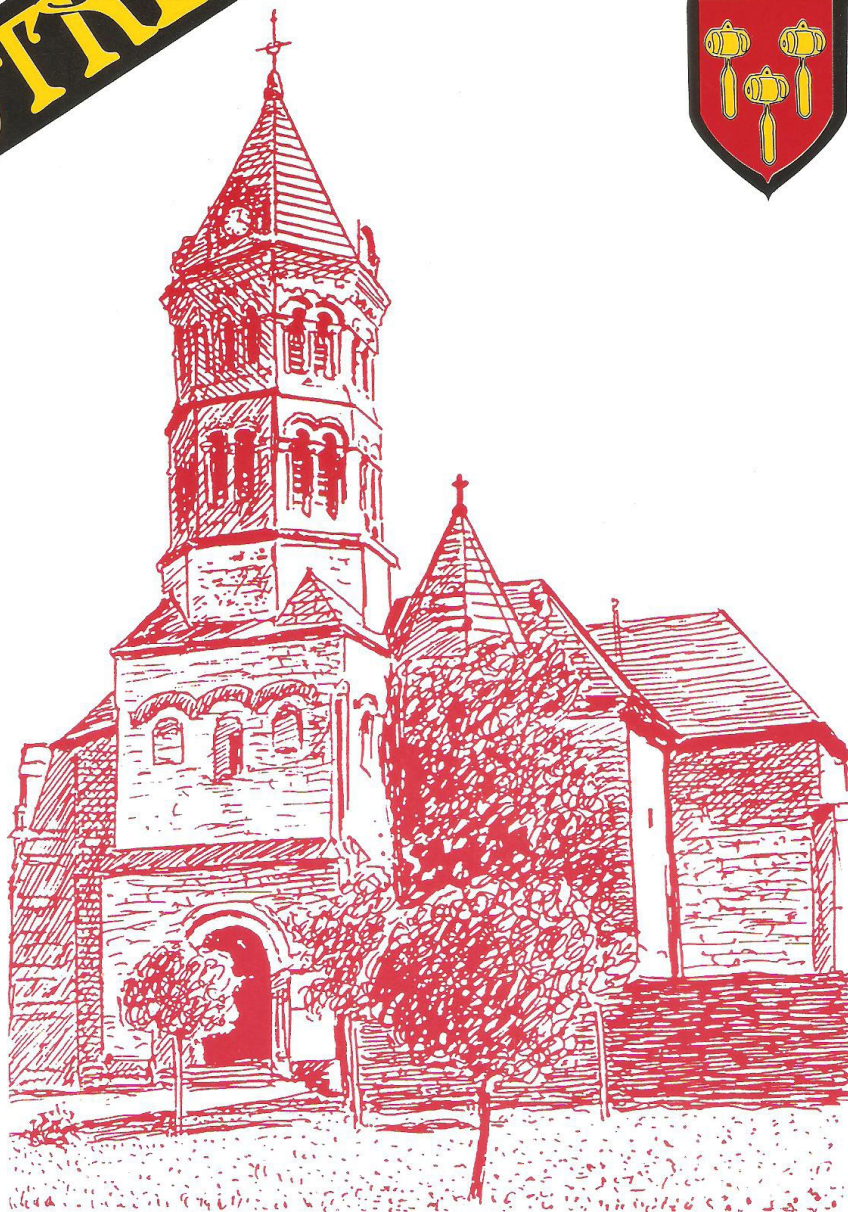


N° 70
Juillet 2001

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL DU PREMIER SEMESTRE 2001

Après un début d'année un peu bousculé, un nouveau Conseil Municipal a été mis en place à la tête de notre village.

Déjà, le Conseil a pris un certain nombre d'engagements pour les années à venir.

Fin 2001 verra la construction tant attendue de la bibliothèque - médiathèque, qui permettra à tous - enfants & adultes - d'avoir des propositions de lecture plus importantes, et la possibilité de s'initier aux moyens modernes de communication par l'informatique.

Trois commissions ont particulièrement été mises en place pour étudier les possibilités de réaliser des projets discutés depuis longtemps:

- la commission « voirie-urbanisme » dirigée par Marc RIGAUX.
- la commission « jeunes » dirigée par Yannick BRESOUS.
- la commission « environnement -fleurissement » dirigée par Marie-Hélène DUJARDIN.

Ces commissions ont déjà fourni un gros travail, et des réalisations sont et seront faites en 2001.

Merci aux élus ainsi qu'aux bénévoles des associations, de la bibliothèque....; grâce à qui notre village vit et se fait reconnaître autour de lui.

Le Maire : A.VALLETTE



**COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES 2001**

André VALLETTE - Maire -



**Monique GOURLIN - 1er Adjoint
Pdte SISCO - Resp. Foyer Rural**



**Philippe LEVERT - 2è Adjoint
Vice- Pdt commis. Terrains- Peupleraies**



**Yannick BRESOUS - 3è Adjoint
Vice- Pdt commis. Jeunes**



**M.H DUJARDIN - 4è Adjoint
Vice - Pdte commis. Environnement & Fleurs**



Jérôme BOILLEAU - C.M -



J.F CARBONNAUX - C.M.-



**Gérard DEBAIL - C.M.
Vice- Pdt commis. Finances -budget**



Claude DELATTRE - C.M -
Président du Syndicat d'Eau



Michel DUPARCO - C.M. -



Martial GRAVET- C.M.
Vice- Pdt commis. Communication



Jean-Baptiste GRU - C.M



Marie -Isabelle ISTE - C.M -



Marc RIGAUX -C.M -
Vice - Pdt commis. Voirie-Urbanisme



Patrice VANDEROSIEREN - C.M -



Laurence ELOIRE
Secrétaire de Mairie - SISCO- SAEP-
AFR-



COMMISSIONS COMMUNALES DE MONCHY-LAGACHE

ELECTION DU JEUDI 22 MARS 2001

	Voirie-Urbanisme	Fleurisse-Environnement	Terrains-Peuplier.	Finances - Budget	Jeunes	Communication
Président	A. VALLETTE	A. VALLETTE	A. VALLETTE	A. VALLETTE	A. VALLETTE	A. VALLETTE
Vice-Président	Marc RIGAUX	Mie-Hélène DUJARDIN	Philip LEVERT	Gérard DEBAIL	Y BRESOUS	M GRAVET
Membre	J. BOILLEAU	M. GOURLIN	JF CARBONNAUX	J. BOILLEAU	J. BOILLEAU	G. DEBAIL
Membre	Y. BRESOUS	MI ISTE	M DUPARCQ	Y BRESOUS	G DEBAIL	C DELATTRE
Membre	G. DEBAIL	Ph LEVERT	M RIGAUX	C DELATTRE	MH DUJARDIN	MH DUJARDIN
Membre	C. DELATTRE	M. RIGAUX		M GRAVET	M GRAVET	
Membre	M. DUPARCQ	P. VANDEROSIEREN		Ph LEVERT	P. VANDEROSIEREN	
Membre	M. GRAVET					
Membre	JB GRU					
Membre	P. VANDEROSIEREN					
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE MONCHY - LAGACHE						
DELIBERATION DU 20 JUIN 2001						
Président : André VALLETTE						
Receveur Municipal : Gérard METTE						
Membre titulaire	Marc RIGAUX			Membre suppléant	Philippe LEVERT	
Membre titulaire	Gérard DEBAIL			Membre suppléant	M.H DUJARDIN	
Membre titulaire	Claude DELATTRE			Membre suppléant	J.B GRU	

ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 2001

NAISSANCES



Chloé ZORZAN, née le 30 Janvier à PERONNE .
Stessie COUDERT, née le 28 Février à PERONNE .
Hugo DEGREMONT, né le 14 Avril à ST QUENTIN.

MARIAGES



Xavier BOILLEAU & Catherine PIST, mariés le 24 Mars .
Quête réalisée au profit de la Coopérative Scolaire : 456.25Fs

Alain WICART & Delphine HUTIN, mariés le 19 Mai .
Quête réalisée au profit de la Coopérative Scolaire : 204Fs.

Olivier JUBE & Cindy BEGARD, mariés le 26 Mai à TEMPLEUX - LE -
GUERARD .

Hervé PRODENT & Gaétane LEBOUBE, mariés le 02 Juin à LORRY-LES-METZ

DECES & INHUMATIONS

Alain, Guillaume & Aline FOLLIN , inhumés le 03 Mai à MONCHY - LAGACHE.
Paul L'OBRY, décédé à PERONNE le 20 Mai.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

M. & Mme Jacques MONTAGNE - 34 Grande rue .
M. Emmanuel DRICOT- 18 Hameau de DOUVIEUX.
M. Yves DERLY & Mme Fanny VALLET - 15 rue de la Chaussée.
M. Sébastien CHAPRON & Melle Sonia SPYCHALA - 3 rue de la Râperie.
Melle Julie PIERRU - 17bis rue de DEVISE .
M. & Mme Patrice BAILLET - 11 Hameau de FLEZ.

PETIT RAPPEL : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune
sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille
ou une pièce d'identité .

⇒ **INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE :**

Elle ne se fait pas d'office. Les nouveaux habitants, ainsi que les personnes non encore inscrites sur cette liste, doivent venir en Mairie afin de remplir un **imprimé spécifique**, (démarche à effectuer à partir du mois de Septembre et surtout avant le 31 Décembre de chaque année) . Il en est de même pour les jeunes venant d'avoir 18 ans.

Pensez-y, car il y aura des élections en 2002.

OUVERTURE OU FERMETURE DE COMPTEURS:

* **ELECTRIQUE** : se rapprocher de la SICAE - ROISEL au 03-22-86-45-45.

* **D' EAU**: se rapprocher de la SAUR - FRANCE -antenne de PERONNE
Mme PECQUET - Service clientèle- au 03-22-84-48.26 ou auprès de Monsieur
DESLOGES à HAM au 03-23-81-46.34 (travaux).

Toute anomalie doit également être signalée très rapidement.

⇒ **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie le mois de votre anniversaire .

DEVRONT VENIR EN MAIRIE :

en Juillet 2001 : les jeunes nés en Avril -Mai -Juin 1985.

en Octobre 2001 : les jeunes nés en Juillet -Août -Septembre 1985.

en Décembre 2001 : les jeunes nés en Octobre -Novembre - Décembre 1985.

Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la précieusement. Elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :

03-44-38-36-36.

Bureau régional à VALENCIENNES :

03-27-23-84-11.

RAPPEL

☞ **CIMETIERE** : Il est interdit de prendre de l'eau (sauf pour arroser les fleurs du cimetière).

Il est également interdit de déplacer ou de prendre les fleurs, plaques, vases placés sur les tombes.

☞ **CHIENS** : Dans toutes les rues du village, il est interdit de laisser divaguer les chiens.

Les personnes propriétaires de chiens « dangereux » selon la Loi n° 99-5 du 06 janvier 1999 doivent obligatoirement les déclarer en Mairie.

Elles doivent également s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure .

Il existe deux catégories : la 1ère regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document (pitbulls, boerbulls, Tosa-Inu.

la 2ème catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (staffordshire Bull Terrier) ou non inscrits au LOF (Rottweiler).

☞ **TROTTOIRS** : Chaque riverain est responsable de la propreté de son trottoir ainsi que de celle du fil d'eau devant chez lui.

☞ **FLEURISSEMENT** : La Commission « Fleurissement » du Conseil Municipal composée de sept conseillers et des quatre « premier prix 2000 » passera courant Juillet.

Un grand merci à toutes les personnes qui fleurissent et embellissent le village.

☞ **BACS A VERRE** :

*FOYER RURAL : le bac, qui était placé derrière le foyer rural, se trouve maintenant derrière le petit mur du terrain situé avant le foyer rural. Il est accessible du trottoir.

*RAPERIE : le bac situé devant le transformateur va être déplacé pour être mis sur les pavés devant les arbres du triangle de la râperie.

☞ **PROPRETE DU VILLAGE** : S'il vous plaît, que chacun ramasse papiers et plastiques qui traînent . Veuillez à ne pas en jeter dans les rues. MERCI.

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

TEL- FAX : 03-22-85-63-19

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI : de 14h00 à 18h30 (vente tickets de cantine)

MERCREDI : de 9h00 à 12h00 (vente tickets de cantine)

VENDREDI : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

**ATTENTION HORAIRES RESTREINTS D'OUVERTURE AU
PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE DE MONCHY -
LAGACHE ENTRE LE 16 JUILLET & le 31 JUILLET 2001.**

Lundi 16 - 07 : Permanence de 10h30 à 12h00 & de 17h00 à 18h00.

Mercredi 18 - 07 : Permanence de 10h30 à 12h00 .

Vendredi 20 - 07 : Permanence de 10h30 à 12h00 .

Samedi 21 -07 : Permanence de 10h30 à 12h00.

Lundi 23 - 07 : Permanence de 10h30 à 12h00.

Mercredi 25 - 07 : Permanence de 10h30 à 12h00.

Lundi 30 - 07 : Permanence de 10h30 à 12h00 & de 17h00 à 18h00

Reprise des horaires habituels le Mercredi 01 AOUT à 9h00

CANTINE SCOLAIRE

La vente des tickets pour la rentrée aura lieu les :

28 - 29 & 31 Août aux heures d'ouverture du Secrétariat.

Les inscriptions pour le repas du Jeudi 06 Sept. auront lieu en même temps.

**DIVERSES PERMANENCES
EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL**

****C.P.A.M de HAM:**

Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00**

(pendant les vacances uniquement les 3 & 10 Juillet & 07 - 21 & 28 Août).

Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil (ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A).

**** ASSISTANTE SOCIALE:**

- Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 (03-22-85-16-65) et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 .
- Centre social Résidence BADINGUET **(en Juillet, uniquement les 23 & 30)**

**** CONSULTATION P.M.I.:**

Un Médecin pédiatre est à votre disposition **le 2^e MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30 **(sauf en Juillet & Août)**

DATES DU 2^eme SEMESTRE 2001:

Les Mardis : 11 Septembre - 09 octobre - 13 Novembre - 11 Décembre .

****BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:**

Melle Micheline NOLLAND et Mme Paulette CORNILLET sont à votre disposition le **MERCREDI après-midi de 15h00 à 16h30 en Mairie .**

Prêt gratuit de livres pour petits et grands. Plus de 50 enfants et une quarantaine d'adultes y découvrent et apprécient de nombreux ouvrages aussi plaisants que variés.

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir. Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.

**PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE EN JUILLET
& AOUT 2001:**

**uniquement les Lundis 02 - 09 -16 & 30 juillet et
27 Août de 17h00 à 18h00
et le Samedi 21 Juillet de 10h30 à 12h00**

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JANVIER 2001

PRESENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph.LEVERT-M.DUPARCQ-G.FOURNIER-M.RIGAUD
JF CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOILLEAU.
ABSENT EXCUSE : J.BOUCHEZ.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion en date du 04-12-00 :

Les travaux de voirie dans la rue des Bovines doivent débuter fin Janvier . La SAUR FRANCE a procédé au remplacement de plusieurs anciens branchements qui étaient en plomb. Les travaux de mise aux normes de défense Incendie sont également terminés. Il restera à trouver une solution pour la couverture incendie du hameau de FLEZ (implantation d'une citerne d'eau?)

ORDRE DU JOUR REUNION DU 15-01-2001

1° : Contribution de l'année 2001 versée aux SIVOM de PERONNE & de HAM :

Mme MH DUJARDIN & Mr A.BOROWICKI font le compte rendu de la réunion du SIVOM de PERONNE : baisse de la participation suite au passage en Intercommunalité; soit pour 2001 : **30683.27Frs**

Le poste "Piscine" rentre maintenant dans le cadre de l'intercommunalité; une convention sera à signer et la contribution sera à verser ultérieurement (environ 65000Frs).

Mr Ph.LEVERT donne les indications concernant le SIVOM de HAM et explique les comptes par section . Contribution 2001 fixée à **223816.38Frs**

2° SUBVENTIONS COMMUNALES DE L'ANNEE 2001 : Familles rurales :5000Frs (avec prévision d'une somme de 3000Frs supplémentaire si besoin est) - Harmonie Ste cécile: 2000Frs (car de moins en moins de musiciens) - Comité de Jumelage : 2000frs (car année du déplacement à DUNZWEILER) - Judo-Club: 3500Frs - Olympique de MONCHY-Football: 5500Frs (augmentation pour compenser les frais engendrés par les dégradations commises aux vestiaires) - A.L.A.T.:3500Frs - Club de Gymnastique: 1700Frs- Tennis-Club:2400Frs-Club des Aînés ruraux:2500Frs-ADMR:1600Frs-Club des Supporters de l'Olympique:650Frs-Amicale des deux étangs:1900Frs- Section des ACPG-CATM:1250Frs- Sonorisation des Fêtes-J.PRESTEL: 2000Frs- Club de VTT : 1000Frs- Lecture & culture:200Frs-Coopérative scolaire:5500Frs (hausse due à la prise en charge de la moitié des séances théâtrales 2001)-USEP :Rien cette année, car règlement par le SISCO d'une somme importante au niveau des cotisations).-Les Papillons Blancs:550Frs- Association sur la recherche contre le Cancer:550Frs- La Vie libre: 700Frs- Le Souvenir français:200Frs- La Croix-Rouge:700Frs-Association Valentin HAÛY : 150Frs-UDAUS AMIENS :1000Frs- Le Secours catholique:300Frs- Association contre l'aéroport dans le Santerre:100Frs- Divers : 4900Frs. **Soit un total de 51350Frs.**

3° TRAVAUX 2001 :

* Février 2001 : Modernisation du réseau d'éclairage public (travaux prévus pour le 4^e trim.2000 et non réalisés à ce jour)

* Septembre 2001 : extension de la Mairie avec création de la bibliothèque-médiathèque

* Pose de volets roulants au premier étage & porte du presbytère , coût HT de 28128Frs .

4° ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2001 : Nécessité d'acheter une deuxième urne transparente (1051Frs HT) . Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire qui va être

insérée dans le bulletin municipal afin de préciser certains points. Un appel à candidatures est également lancé. **Réunion prévue en Mairie le Lundi 26 Février à 20h30.**

5° Délibérations diverses:

- *Participation aux dépenses de travaux du collège de PERONNE pour l'année 1999 : 229.73Frs, au lieu des 4421Frs réclamés initialement.
- * Accord pour le retrait de la commune de VILLESELVE du SIVOM de HAM.
- * Reconduction du montant des indemnités allouées aux élus jusqu'aux élections (selon la délibération prise le 01 Avril 1998).
- * Indemnité de logement allouée aux instituteurs en 2001 : accord sur le taux de base proposé de 995.53Frs / mois.
- * Contributions 2001 aux SIVOM de PERONNE & HAM (cf 1°)
- * Inscription en Investissement de la somme de 40723.80Frs pour régler la facture de la chaudière de l'Eglise aux Ets PARGADE.

6° QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire propose au Conseil d'accepter la venue d'une troupe théâtrale de Familles rurales de Chaulnes qui donnera une représentation le SAMEDI 27 Octobre à 20h30 au Foyer Rural. Coût de cette prestation: 1000Frs. Le Conseil approuve cette demande.

* Association contre le projet d'implantation d'un aéroport dans le Santerre : le Conseil approuve la pétition et l'adhésion à cette association .

**PROCHAINE REUNION DE CONSEIL FIXEE LE
LUNDI 12 FEVRIER 2001 à 20h00**

LEVÉE DE SEANCE A 22h30.

insérée dans le bulletin municipal afin de préciser certains points. Un appel à candidatures est également lancé. **Réunion prévue en Mairie le Lundi 26 Février à 20h30.**

5° Délibérations diverses:

- *Participation aux dépenses de travaux du collège de PERONNE pour l'année 1999 : 229.73Frs, au lieu des 4421Frs réclamés initialement.
- * Accord pour le retrait de la commune de VILLESELVE du SIVOM de HAM.
- * Reconduction du montant des indemnités allouées aux élus jusqu'aux élections (selon la délibération prise le 01 Avril 1998).
- * Indemnité de logement allouée aux instituteurs en 2001 : accord sur le taux de base proposé de 995.53Frs / mois.
- * Contributions 2001 aux SIVOM de PERONNE & HAM (cf 1°)
- * Inscription en Investissement de la somme de 40723.80Frs pour régler la facture de la chaudière de l'Eglise aux Ets PARGADE.

6° QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire propose au Conseil d'accepter la venue d'une troupe théâtrale de Familles rurales de Chaulnes qui donnera une représentation le SAMEDI 27 Octobre à 20h30 au Foyer Rural. Coût de cette prestation: 1000Frs. Le Conseil approuve cette demande.

* Association contre le projet d'implantation d'un aéroport dans le Santerre : le Conseil approuve la pétition et l'adhésion à cette association .

**PROCHAINE REUNION DE CONSEIL FIXEE LE
LUNDI 12 FEVRIER 2001 à 20h00**

LEVÉE DE SEANCE A 22h30.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 FEVRIER 2001

PRESENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph.LEVERT-M.DUPARCQ-G.FOURNIER-M.RIGAUX
JF CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOUCHEZ.

Monsieur G.METTE -Receveur Municipal-

ABSENT EXCUSE : J.BOILLEAU

Approbation du compte rendu de la dernière réunion en date du 15-01-01 :

Les travaux d'électricité dans la rue des Bovines reprendront fin février . La SICAE change les compteurs électriques du Foyer. Le relevé se fera désormais par l'extérieur. La DDE interviendra juste après l'EITFdébut Mars.
LA SICAE doit commencer la modernisation du réseau également après le 20 Février (lampes supplémentaires & nouvelles).

ORDRE DU JOUR REUNION DU 12-02-2001

1° Compte Administratif 2000 & affectation des résultats :

Monsieur G.METTE-Receveur Municipal- présente ce C.A. 2000 au Conseillers présents :

Section de fonctionnement :

Recettes de l'année 2000 : 2797790.67frs
Dépenses de l'année 2000 2162821.39Frs
Excédent de l'année 2000 de... 634969.28frs
Résultat reporté 1999 de2314726.33Frs
RESULTAT GLOBAL 2000.....2949695.61Frs

Section d'investissement :

Recettes de l'année 2000 :..... 1181389.26Frs
Dépenses de l'année 2000:.....1698678.14Frs
Déficit de l'année 2000 de :-517288.88Frs
Déficit de l'année 1999 de :.....-328512.21Frs
RESULTAT GLOBAL 2000.....-845801.09Frs

Affectation obligatoire sur le budget 2001 en section d'investissement :801296.09Frs (car 45000Frs déjà repris en restes à réaliser).

Solde disponible affecté à l'excédent reporté en sect. de fonctionnement: 2148399.52Frs.

Approbation à l'unanimité de ce C.A. 2000.

2° BUDGET PREVISIONNEL 2001 :

Les services fiscaux ne nous ont toujours pas transmis l'état de notification des bases d'imposition de l'année 2001 servant au calcul des contributions (impôts réclamés aux contribuables). Ce budget a été préparé avec une estimation des recettes fiscales de la Commune, en se basant sur les chiffres 2000.

Section d'Investissement : Total de dépenses & recettes de 3374607Frs avec reprise des anciens programmes non terminés et des futurs investissements à venir.

Section de fonctionnement : Total de dépenses & recettes de 4763609Frs.

3° DELIBERATIONS :

* Affectation des résultats 2000.

* Cotisation 2001 à verser à l'Association de Protection des Animaux de ST QUENTIN : 1008.48Frs + 71Frs à chaque enlèvement de chien errant.

* Convention à signer avec la Communauté de Communes de la Haute Somme.

4° PERMANENCES ELECTIONS DES 11 & 18 MARS 2001 :

Monsieur le Maire signale qu'il y a lieu d'établir deux bureaux (un pour les Municipales et un pour les Cantonales). 24 personnes seront nécessaires .

Un appel sera lancé auprès des personnes intéressées et des futurs candidats.

La deuxième urne transparente est arrivée. Coût HT de 1051Frs -Sté ALTRAD MEFRAN-
Monsieur le Maire lit au Conseil les lettres envoyées par Monsieur Michel CAPON
-candidat aux Municipales-.

5° QUESTIONS DIVERSES :

*** CONVENTION POUR LA FREQUENTATION DE LA PISCINE DE PERONNE :**

Mme Monique GOURLIN fait un compte-rendu de la réunion qui a eu lieu à PERONNE :
Suite au transfert de la compétence "Piscine" par le SIVOM de PERONNE à la
Communauté de Communes de la Haute Somme depuis le 01 -01-2001, nous devons
signer une convention avec cette dernière afin de pouvoir continuer à fréquenter la
piscine Tournesol de PERONNE .

Nos créneaux horaires seront inchangés. Coût identique à celui de 2000 (environ
70000Frs / an) . Accord du Conseil pour signer cette convention.

*** SECOURS POPULAIRE FRANCAIS :** Monsieur le Maire lit la lettre de cette association
nous demandant le prêt gracieux du Foyer pour un repas, dont les bénéficiaires serviront à
envoyer des enfants défavorisés en vacances.

Accord du Conseil pour le prêt gratuit (électricité & chauffage compris).

*** CANTONALES :** Monsieur le Maire demande au Conseil son accord pour laisser à
disposition le Foyer rural -à titre gracieux- aux candidats se présentant aux élections
cantonales. Accord à l'unanimité (deux heures à chaque tour de scrutin).

*** SILO A BETTERAVES :** Monsieur Pierre LEFEVRE - cultivateur de BEAUVOIS
exploitant sur FLEZ- sollicite l'autorisation de pouvoir implanter un silo sur la route de
FLEZ à DOUVIEUX , limitée à 3T500 .

Après discussion, le Conseil lui donne son accord mais émet plusieurs réserves :

- Pose de barrières de dégel si la température est pendant plus de trois jours en-dessous
de -8°.

- Enlèvement du silo avant le 01 Novembre.

- Le chemin devra rester sans terre, cailloux, boue.. et les bas-côtés ne devront pas être
détériorés.

Un courrier lui exposant ces réserves va lui être envoyé.

*** INSTALLATION D'UNE FRITERIE :** Monsieur VISEUR de BROUCHY demande
l'autorisation d'installer sa friterie lors des manifestations organisées dans la Commune.
Après avoir demandé à l'organisateur de la réderie et à Mr Serge DUBREUCQ (Café des
Sports) , le Conseil donne son accord pour les 13 Mai , 23 & 24 Juin à la condition de ne
pas vendre de boisson (rien que de la nourriture). Une somme de 150Frs sera également
à verser au CCAS lors de chaque manifestation.

*** ARBRE DE NOEL 2001 :** Proposition faite par l'A.D.C.L (dont fait partie Ch. TRUQUIN)
pour animer cet après-midi du 16 Décembre . Selon disponibilité, soit une pièce comique
pour un coût de 2800Frs, soit une pièce pour clowns pour un coût de 3500Frs. Accord du
Conseil .

*** COMPETITIONS DE JUDO des 27 & 28 Janvier 2001 :** Monsieur le Maire lit la lettre de
remerciements envoyée par Agnès RICHY , Présidente du Judo-Club.

* **ASSOCIATION CONTRE L'AEROPORT DANS LE SANTERRE** : Monsieur le Maire lit la circulaire adressée, invitant les personnes intéressées à aller manifester à AMIENS le Samedi 03 Mars.

* **ACHATS POUR LE FOYER** : Accord du Conseil pour l'achat de 200 assiettes ovales "plat unique". Mme GOURLIN va se renseigner sur le prix.
Prévoir également le remplacement des portants à vêtements.

* **ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT A.29** : Jean-Baptiste GRU
-Président de cette association créée lors du remembrement- signale que les travaux sur les chemins vont commencer et demande si la Commune ne pourrait pas en profiter pour faire effectuer la remise en état de certains chemins (Croix-Noire- de Lanchy).
Monsieur le Maire lui répond que le SIVOM de HAM est détenteur de la compétence "Voirie" de la Commune et que tous les travaux doivent passer par lui.
Des devis sont en cours de réalisation par la DDE et ces travaux sont prévus dans le programme SIVOM 2001.

* **DEGRADATIONS** : Philippe LEVERT signale que des dégradations ont été commises, non plus sur les vestiaires, mais sur des véhicules de joueurs et déplore fortement ces faits.

* **TRAVAUX VOIRIE DANS LES HAMEAUX** : Jean-François CARBONNAUX et Jean-Baptiste GRU signalent qu'ils ne tiennent pas à ce que l'on fasse de bordures dans ces hameaux.

**LEVEE DE SEANCE A 21H50
DATE DE LA PROCHAINE SEANCE NON FIXEE CAR ATTENTE DES
DEVIS DE TRAVAUX.**

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 FEVRIER 2001

PRESENTS: A. VALLETTE-M. GOURLIN-J. PRESTEL-Ph. LEVERT-M. DUPARCQ-M. RIGAUX
A. BOROWICKI-Y. BRESOUS-MH DUJARDIN-

ABSENTS EXCUSES : G. FOURNIER-J. BOUCHEZ-JF CARBONNAUX- JB GRU-J. BOILLEAU

Approbation du compte rendu de la dernière réunion en date du 12-02-01

Monsieur VALLETTE fait circuler la pétition contre l'implantation d'un aéroport dans le Santerre et rappelle à tous la manifestation du Samedi 03 Mars à AMIENS.

ORDRE DU JOUR REUNION DU 21 Février 2001

1° ETUDE DES DEVIS ETABLIS PAR LA D.D.E.:

* **Chemin de LANCHY :** coût TTC d'environ 310000Frs. 560 mètres sont refaits entièrement. Accord à l'unanimité du Conseil.

* **Ecoulement pluvial au Hameau de FLEZ :** coût TTC d'environ 110000Frs pour un busage avec curage des fossés existants. Une partie des travaux reste à chiffrer entre la cour de ferme de Mr. J.B GRU et le grand fossé.
Accord à l'unanimité du Conseil.

* **Chemin de la Croix-Noire :** coût TTC d'environ 270000Frs. A la demande de Mr le Maire , refus du Conseil compte tenu des diverses réserves formulées par les services de la DDE.

* **Rue du Moulin de Montécourt :** Coût TTC d'environ 146000Frs. A la demande de Mr le Maire refus du Conseil , compte tenu des réserves émises par les services de la DDE.

Yannick BRESOUS demande si dans le futur le Conseil pourra envisager la réalisation de trottoirs dans toute la Commune (hameaux compris) car certains administrés lui ont déjà posé la question. Réponse affirmative du Conseil.

2° TRI SELECTIF : Après présentation des différentes solutions proposées par la SIVOM, le Conseil décide d'opter pour le ramassage en porte à porte des parties triées des ordures ménagères. D'après les études faites par la DDE, ce système de tri et ramassage coûterait, environ 10Frs de plus par an et par habitant, compte tenu des baisses de TVA et de taxes que le tri sélectif entraîne.

3° AMENAGEMENT DE LA PLACE : Après la réunion de la Commission du 04 Décembre, Monsieur J. BOUCHEZ a fait parvenir deux nouvelles idées dont une pourrait servir de base pour l'établissement d'un nouveau projet respectant les contraintes liées à cette place : habitations, école, rue, parking, fête foraine....

4° DELIBERATION :

* Cotisation 2001 à verser à l'Association des Maires de la Somme : 1031.40Frs

Fin de séance à 21h45.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 17 MARS 2001

PRESENTS: Y BRESOUS - M RIGAUX - Ph LEVERT - MH DUJARDIN - P VANDEROSIEREN - J BOILLEAU - M GOURLIN - G DEBAIL - JF CARBONNAUX - M DUPARCQ - A VALLETTE - JB GRU - M GRAVET - MI ISTE - C DELATTRE

SECRETAIRE DE SEANCE : MI ISTE.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, les conseillers élus le Dimanche 11 Mars 2001 sont réunis ce jour à dix heures, sur la convocation qui leur a été envoyée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur André VALLETTE, Maire sortant, ouvre la séance en installant les nouveaux élus dans leurs fonctions de conseillers municipaux; et demande à Monsieur Michel DUPARCQ, doyen de l'Assemblée de prendre la présidence (art L2122-8 du CGCT).

Monsieur Michel DUPARCQ prend la présidence. Il remercie les anciens conseillers, félicite les nouveaux élus et retrace la mémoire de Monsieur Marcel CHASSAGNOUX, ancien conseiller municipal, décédé en Septembre 1995.

Madame Marie-Isabelle ISTE est choisie comme secrétaire de séance(art L2121-15).

Il est procédé à l'élection du Maire. Monsieur Michel DUPARCQ demande quels sont les candidats qui se présentent.

Monsieur André VALLETTE est candidat.

* ELECTION DU MAIRE :

Premier tour de scrutin :

L'élection a lieu au scrutin secret. La majorité absolue (sur les chiffres exprimés art L 2121-20) est nécessaire aux deux premiers tours, puis majorité relative à partir du troisième tour.

Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

M. André VALLETTE obtient 10 voix et M. Marc RIGAUX obtient 05 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **M. André VALLETTE** est proclamé **Maire** et immédiatement installé.

Monsieur VALLETTE remercie les conseillers de leur confiance et assure à tous qu'il agira pour le bien et le développement de la Commune de MONCHY-LAGACHE.

Monsieur le Maire demande aux conseillers quel est le nombre d'adjoints qu'ils désirent élirent.

La réponse est **quatre adjoints**.

Il est donc procédé, dans les mêmes formes que précédemment, à l'élection des quatre adjoints .

* ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

Premier tour de scrutin : Madame Monique GOURLIN et Monsieur Marc RIGAUX sont candidats.

Monsieur Marc RIGAUX demande à intervenir, Monsieur VALLETTE lui donne la parole :

« Elu dimanche avec une confortable majorité, je remercie tous les habitants de MONCHY-LAGACHE qui m'ont fait confiance et je répons à leurs souhaits pour accéder

à un poste plus actif au sein de ce Conseil. C'est pourquoi je présente ma candidature à la fonction de premier adjoint.

En 1995, tête de liste après les départs de Mme G.BONDUELLE et de M JJ DUBREUIL, j'ai supporté une campagne injuste et calomnieuse faite par ceux que je gênais dans leurs ambitions. Elu en avant dernière position, il était de mon devoir de laisser la place à ceux qui avaient été plébiscités largement par les électeurs de MONCHY-LAGACHE, et de participer plus discrètement à la vie de mon village.

Aujourd'hui, les rôles sont inversés : conforté par les 307 électeurs qui m'ont gratifié de leurs voix, il est logique que je puisse accéder à ce poste, avec comme seule ambition, de travailler pour le bien-être des habitants de MONCHY- LAGACHE.

Cette semaine, des pressions ont été faites sur les élus (comme en 1995) pour me faire barrage. J'ai rencontré une partie d'entre vous pour vous expliquer loyalement ma demande et le choix de ce poste ; mais tout semble organisé par Monsieur VALLETTE pour aboutir à ses fins.

La démocratie existe-t-elle à MONCHY - LAGACHE? »

Après Monsieur RIGAUX, Madame Monique GOURLIN intervient : « Elue au poste de premier adjoint il y a six ans, je me suis investie pleinement pour assumer le travail correspondant . J'estime logique de me représenter à ce poste.

Monsieur RIGAUX a sa place dans l'équipe des adjoints.

Deux postes d'adjoints étant libres, je m'étonne et suis un peu déçue d'avoir en face de moi Monsieur RIGAUX.

Réélue, je continuerai de travailler comme jusqu'alors sans arrière pensées, ni rancune et souhaite une bonne ambiance dans le Conseil. »

L'Assemblée procède ensuite à l'élection du premier adjoint.

Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Mme Monique GOURLIN obtient 08 voix - M. Marc RIGAUX obtient 06 voix et M.Patrice VANDEROSIEREN obtient 01 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **Mme Monique GOURLIN** est proclamée **première adjointe** et immédiatement installée.

*** ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :**

Premier tour de scrutin : Monsieur Philippe LEVERT est candidat.

Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 3 - Exprimés : 12 - Majorité absolue : 7

M. Philippe LEVERT obtient 07 voix - M. Marc RIGAUX obtient 04 voix et M.Patrice VANDEROSIEREN obtient 01 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **M. Philippe LEVERT** est proclamé **deuxième adjoint** et immédiatement installé.

*** ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :**

Premier tour de scrutin : Messieurs Yannick BRESOUS et Martial GRAVET sont candidats.

Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 1 - Exprimés : 14 - Majorité absolue : 8

M. Yannick BRESOUS obtient 08 voix - M. Martial GRAVET obtient 04 voix et M. Marc RIGAUX obtient 02 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **M. Yannick BRESOUS** est proclamé **troisième adjoint** et immédiatement installé.

*** ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT :**

Premier tour de scrutin : Mme Marie-Hélène DUJARDIN et M. Martial GRAVET sont candidats.

Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8
Mme Marie-Hélène DUJARDIN obtient 08 voix - M. Martial GRAVET obtient 04 voix et
M. Patrice VANDEROSIEREN obtient 03 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **Mme Marie-Hélène DUJARDIN** est proclamée **quatrième adjointe** et immédiatement installée.

A la fin de ces élections, Monsieur VALLETTE demande au Conseil la possibilité de changer le jour de la réunion de Conseil (le Lundi auparavant). Après discussion, le Conseil opte pour le MARDI soir.

La prochaine réunion est fixée exceptionnellement au

JEUDI 22 MARS à 20h30

pour respecter le délai légal de trois jours

ORDRE DU JOUR :

- * l'élection des délégués au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale.
- * la désignation des membres délégués au CCAS (et leur nombre).
- * la constitution des diverses commissions communales.
- * la fixation du montant des indemnités du Maire, des adjoints, du Receveur Municipal.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MARS 2001

PRESENTS: A.VALLETTE - M.GOURLIN - Ph LEVERT- Y BRESOUS - MH DUJARDIN - M RIGAUX- P VANDEROSIEREN - J BOILLEAU - G DEBAIL - JF CARBONNAUX - M DUPARCQ - JB GRU - M GRAVET MI ISTE -

ABSENT EXCUSE : C.DELATTRE qui a donné pouvoir à Ph LEVERT

SECRETAIRE DE SEANCE : MI ISTE.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, et après avoir procédé à l'élection du Maire et des quatre adjoints; il y a lieu maintenant de procéder à l'élection des délégués de la Commune appelés à siéger dans les assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale.

* **ELECTION DES DIVERS DELEGUES (au scrutin secret)**

1° DELEGUES AU SIVOM DE PERONNE : il faut un titulaire et un suppléant.

Mme Marie-Hélène DUJARDIN est candidate au poste de titulaire et M. Gérard DEBAIL à celui de suppléant.

Premier tour de scrutin :

La majorité absolue (sur les chiffrages exprimés art L 2121-20) est nécessaire aux deux premiers tours, puis majorité relative à partir du troisième tour.

Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) :2 - Exprimés : 13 - Majorité absolue : 7

M. H DUJARDIN obtient 13 voix - G. DEBAIL obtient 13 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **MH DUJARDIN** est proclamée déléguée **titulaire** et **G DEBAIL** est proclamé délégué **suppléant**.

2° DELEGUES AU SIVOM DE HAM : il faut deux titulaires et un suppléant.

Ms André VALLETTE et Philippe LEVERT sont candidats aux postes de titulaires et M. Patrice VANDEROSIEREN à celui de suppléant.

Premier tour de scrutin :

Bulletins trouvés dans l'urne :15 - Nul(s) : 0 - Exprimés :15 - Majorité absolue : 8

A. VALLETTE et PH LEVERT obtiennent 11 voix chacun , P VANDEROSIEREN obtient 1 voix pour le poste de titulaire et 14 voix pour celui de suppléant.

Ayant obtenu la majorité absolue, **A.VALLETTE et Ph LEVERT** sont proclamés délégués **titulaires** et **P VANDEROSIEREN** est proclamé délégué **suppléant**.

3° DELEGUES AU SIER ROISEL - HATTENCOURT : Il faut deux titulaires et deux suppléants.

Martial GRAVET et Marie-Isabelle ISTE sont candidats aux postes de titulaires et Jean-François CARBONNAUX et Monique GOURLIN aux postes de suppléants.

Premier tour de scrutin :

Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

M. GRAVET obtient 15 voix - M.I ISTE obtient 15 voix ; JF CARBONNAUX obtient 13 voix et M GOURLIN obtient 11 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **Martial GRAVET et Marie-Isabelle ISTE** sont proclamés délégués **titulaires** et **Jean-François CARBONNAUX et Monique GOURLIN** sont proclamés délégués **suppléants**.

4° DELEGUES AU SYNDICAT d'AEP MONCHY-TERTRY : Il faut trois délégués.

Ms Claude DELATTRE - Jean-François CARBONNAUX et Jérôme BOILLEAU sont candidats .

Premier tour de scrutin : Bulletins trouvés dans l'urne :15 - Nul(s) : 0 - Exprimés :15 -

Majorité absolue : 8

Jérôme BOILLEAU obtient 15 voix - JF CARBONNAUX obtient 12 voix et C DELATTRE obtient 11 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **M. Jérôme BOILLEAU, Jean-François CARBONNAUX et Claude DELATTRE** sont proclamés délégués au sein du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de MONCHY-LAGACHE - TERTRY.

5° DELEGUES AU SYNDICAT SCOLAIRE DE MONCHY-TERTRY-DEVISE :

Il faut deux délégués.

Mmes Monique GOURLIN et Marie-Isabelle ISTE sont candidates

Premier tour de scrutin : Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 -

Majorité absolue : 8

Mme M.I ISTE obtient 15 voix - Mme M GOURLIN obtient 10 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, **Mmes Marie-Isabelle ISTE et Monique GOURLIN** sont proclamées déléguées au sein du SISCO .

6° DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONCHY:

Le Conseil décide de fixer à **huit** le nombre de membres délégués au CCAS (4 parmi les Conseillers municipaux et 4 nommés par arrêté du Maire, hors Conseil).

Mmes M GOURLIN - MI ISTE - Ms Y BRESOUS et J BOILLEAU sont candidats.

Premier tour de scrutin : Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 -

Majorité absolue : 8

Marie-Isabelle ISTE et Jérôme BOILLEAU obtiennent 15 voix - **Yannick BRESOUS**

obtient 12 voix - **Monique GOURLIN** obtient 9 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, ces quatre personnes sont élues.

7° COMMISSIONS COMMUNALES :

C'est au Conseil Municipal qu'il appartient de désigner, par délibération, les créations de commissions , de fixer le nombre des conseillers dans chaque commission et de désigner ceux de ses conseillers qui siégeront dans telle ou telle commission.

Le Maire est Président de droit des commissions.

Après délibération, le Conseil décide de créer les commissions suivantes :

Voirie-urbanisme - Neuf membres : J BOILLEAU - Y BRESOUS -G DEBAIL - C DELATTRE -M DUPARCQ - M GRAVET - JB GRU - M RIGAUX - P VANDEROSIEREN.

Environnement - Fleurissement - Six membres : MH DUJARDIN - M GOURLIN - MI ISTE - Ph LEVERT - M RIGAUX - P VANDEROSIEREN .

Terrains - Peupleraies -Quatre membres : JF CARBONNAUX - M DUPARCQ - Ph LEVERT - M RIGAUX.

Finances - Budget -Six membres: J BOILLEAU - Y BRESOUS -G DEBAIL - C DELATTRE - M GRAVET - Ph LEVERT.

Jeunes - Six membres : J BOILLEAU - Y BRESOUS -G DEBAIL - MH DUJARDIN - M GRAVET - P VANDEROSIEREN.

Communication - Quatre membres: G DEBAIL - C DELATTRE - MH DUJARDIN - M GRAVET.

La Commission des Fêtes comprend tous les conseillers municipaux. Ils doivent participer à la fête locale de Juin ainsi qu'aux manifestations de la Fête Nationale.

Nous attendons la circulaire du Centre des Impôts pour désigner les 24 personnes parmi lesquelles les Services Fiscaux choisiront les délégués titulaires et les délégués suppléants pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs. Cela se fera

Majorité absolue : 8

Jérôme BOILLEAU obtient 15 voix - JF CARBONNAUX obtient 12 voix et C DELATTRE obtient 11 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **M. Jérôme BOILLEAU, Jean-François CARBONNAUX et Claude DELATTRE** sont proclamés délégués au sein du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de MONCHY-LAGACHE - TERTRY.

5° DELEGUES AU SYNDICAT SCOLAIRE DE MONCHY-TERTRY-DEVISE :

Il faut deux délégués.

Mmes Monique GOURLIN et Marie-Isabelle ISTE sont candidates

Premier tour de scrutin : Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 -

Majorité absolue : 8

Mme M.I ISTE obtient 15 voix - Mme M GOURLIN obtient 10 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, **Mmes Marie-Isabelle ISTE et Monique GOURLIN** sont proclamées déléguées au sein du SISCO .

6° DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONCHY:

Le Conseil décide de fixer à **huit** le nombre de membres délégués au CCAS (4 parmi les Conseillers municipaux et 4 nommés par arrêté du Maire, hors Conseil).

Mmes M GOURLIN - MI ISTE - Ms Y BRESOUS et J BOILLEAU sont candidats.

Premier tour de scrutin : Bulletins trouvés dans l'urne : 15 - Nul(s) : 0 - Exprimés : 15 -

Majorité absolue : 8

Marie-Isabelle ISTE et Jérôme BOILLEAU obtiennent 15 voix - **Yannick BRESOUS**

obtient 12 voix - **Monique GOURLIN** obtient 9 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, ces quatre personnes sont élues.

7° COMMISSIONS COMMUNALES :

C'est au Conseil Municipal qu'il appartient de désigner, par délibération, les créations de commissions , de fixer le nombre des conseillers dans chaque commission et de désigner ceux de ses conseillers qui siégeront dans telle ou telle commission.

Le Maire est Président de droit des commissions.

Après délibération, le Conseil décide de créer les commissions suivantes :

Voirie-urbanisme - Neuf membres : J BOILLEAU - Y BRESOUS -G DEBAIL - C DELATTRE -M DUPARCQ - M GRAVET - JB GRU - M RIGAUX - P VANDEROSIEREN.

Environnement - Fleurissement - Six membres : MH DUJARDIN - M GOURLIN - MI ISTE - Ph LEVERT - M RIGAUX - P VANDEROSIEREN .

Terrains - Peupleraies -Quatre membres : JF CARBONNAUX - M DUPARCQ - Ph LEVERT - M RIGAUX.

Finances - Budget -Six membres: J BOILLEAU - Y BRESOUS -G DEBAIL - C DELATTRE - M GRAVET - Ph LEVERT.

Jeunes - Six membres : J BOILLEAU - Y BRESOUS -G DEBAIL - MH DUJARDIN - M GRAVET - P VANDEROSIEREN.

Communication - Quatre membres: G DEBAIL - C DELATTRE - MH DUJARDIN - M GRAVET.

La Commission des Fêtes comprend tous les conseillers municipaux. Ils doivent participer à la fête locale de Juin ainsi qu'aux manifestations de la Fête Nationale.

Nous attendons la circulaire du Centre des Impôts pour désigner les 24 personnes parmi lesquelles les Services Fiscaux choisiront les délégués titulaires et les délégués suppléants pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs. Cela se fera

lors d'une prochaine réunion.

8° DELIBERATIONS DIVERSES :

* **Indemnités du Maire & des Adjointes** : Monsieur le Maire distribue à chaque conseiller un tableau sur lequel figure le montant des indemnités effectivement allouées et celui de celles qui pourraient être allouées, en fonction du nouveau décret. Cela afin de montrer l'économie réalisée par la Commune .

Après discussion sur ces indemnités et vote, le Conseil décide par 13 voix pour et deux abstentions d'allouer le même montant d'indemnités qu'auparavant, à savoir :

Indemnité mensuelle du Maire : 10,38% de l'indice brut 1015- majoré 820 (2383.31Fs)

Indemnité mensuelle du 1er Adjoint : 40% de celle du Maire (953.32Fs)

Indemnité mensuelle du 2è Adjoint : 25% de celle du Maire (594.35Fs)

Indemnité mensuelle du 3è Adjoint : 20% de celle du Maire (476.66Fs)

Indemnité mensuelle du 4è Adjoint : 10% de celle du Maire (241.27Fs)

Ces indemnités sont allouées à compter du 17 Mars 2001 et pour toute la durée du mandat, sauf décision modificative émanant du Conseil Municipal.

* **Indemnité de conseil du Receveur Municipal -Mr METTE-** : Monsieur le Maire explique au Conseillers en quoi consiste cette indemnité, allouée chaque année au Receveur Municipal . Certains nouveaux Conseillers sont surpris, car ils ne savent pas qu'en plus de son traitement mensuel, le Receveur perçoit une indemnité provenant de chaque Commune qui dépend de sa Trésorerie.

Après délibération et vote, le Conseil décide par 14 voix pour et 1 abstention d'allouer à M METTE, pour toute la durée de sa gestion, et à compter du 17 Mars 2001 l'indemnité de conseil selon le barème officiel.

* **Remboursement de traitement par la SOFCAP** : Suite à l'accident de travail de Jacques HE (mi-janvier 2001), la SOFCAP adresse un chèque de remboursement de 3996.62Fs. Accord du Conseil, à l'unanimité, pour encaisser ce chèque par l'intermédiaire de la Trésorerie de HAM.

Monsieur le Maire, Président de droit de toutes les commissions communales, les convoque une par une dès la semaine prochaine afin que, dans chacune d'entre elles, les membres désignent leur vice-Président.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 AVRIL 2001

PRESENTS: A.VALLETTE - M.GOURLIN - P LEVERT- Y BRESOUS - MH DUJARDIN - M RIGAUX- P VANDEROSIEREN - J BOILLEAU - G DEBAIL - JF CARBONNAUX - M DUPARCQ - JB GRU - M GRAVET MI ISTE - C.DELATTRE & G.METTE - Receveur Municipal de la Trésorerie de HAM-
SECRETAIRE DE SEANCE : MI ISTE.

Monsieur le Maire présente Monsieur Gérard METTE - Receveur Municipal- aux nouveaux élus, et lui laisse la parole afin de présenter le budget 2001 .

1° BUDGET 2001 & VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS :

Section de fonctionnement : total des dépenses et des recettes de **4462934Frs** en tenant compte de la reprise d'excédent de l'année 2000 de 2148399Fs.

Section d'investissement : total des dépenses et des recettes de **3487207Fs** .

Programmes de travaux : Centre Bourg rue des Bovines - Extension Mairie et création d'une bibliothèque médiathèque - Défense incendie FLEZ - DOUVIEUX - Modernisation de l'éclairage public - Sécurité routière - Bâtiments communaux - Voirie SIVOM de HAM -

Budget établi en maintenant les mêmes taux d'imposition qu'en 2000, à avoir :

Taxe d'habitation : 8,32% - Foncier bâti : 11,43% - Foncier non bâti : 27,98% - Taxe professionnelle : 6,70%.

Ceci compte tenu d'une baisse importante du produit perçu au niveau de la Taxe Professionnelle (un peu plus de 400000Frs par rapport à l'année 2000).

Le total du produit des quatre taxes s'élève à 1431972Fs.

Monsieur METTE répond aux différentes questions posées par les conseillers .

Approbation et vote à l'unanimité de ce budget 2001 et des taux .

2° DELIBERATIONS VOTEES A L'UNANIMITE :

* Subvention exceptionnelle de Cinq mille francs (5000fs) versée à l'Association des Maires de la Somme afin de venir en aide aux sinistrés touchés par les inondations.

* Cotisation à verser à l'A.D.E.S pour 2001 :7929.21Fs.

3° QUESTIONS DIVERSES :

* Discussion au sujet de la liste des 24 administrés dont les noms sont envoyés aux Services Fiscaux afin d'établir la Commission des Impôts directs. Six membres titulaires et six membres suppléants seront retenus pour faire partie de cette commission.

* Choix du feu d'artifice qui sera tiré le 13 Juillet, pour un coût de 10000Frs (RUGGIERI) .

* Proposition faite par l'A.D.E.S pour la venue d'une troupe de théâtre « La Lune Bleue » . Spectacle qui sera présenté au Foyer Rural - date à définir - pour un coût de 2000Frs. Yannick BRESOUS doit se renseigner afin d'obtenir plus de précisions.

* Discussion concernant le projet de travaux sur les chemins communaux , afin de pouvoir éventuellement monter le dossier de financement sur le budget communal avec remboursement par l'Association Foncière (comme cela a déjà été fait lors du précédent remembrement) . Cela afin de pouvoir récupérer la TVA et d'obtenir des subventions.

PROCHAINE REUNION PREVUE LE MARDI 05 JUIN 2001

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 JUIN 2001

PRESENTS: A.VALLETTE - M.GOURLIN - P LEVERT - Y BRESOUS - MH DUJARDIN - M RIGAUX- P VANDEROSIEREN - G DEBAIL - JF CARBONNAUX - JB GRU - M GRAVET- MI ISTE - C.DELATTRE
ABSENTS EXCUSES : M DUPARCQ & J BOILLEAU
SECRETAIRE DE SEANCE : MI ISTE.

1° TRAVAUX 2002 - 2006 :

Monsieur le Maire laisse la parole à Marc RIGAUX - vice-Président de la commission « voirie - urbanisme » qui expose au Conseil les prévisions de travaux pour les cinq années à venir (cela suite aux diverses réunions sur le terrain des membres de cette commission, en sachant que d'autres réunions doivent encore avoir lieu)

* Afin de pallier au manque évident de place quant au stockage du matériel communal, l'acquisition du terrain Place du 11 Novembre pourrait être envisagée. Cela résoudrait bon nombre de problèmes : locaux communaux, parking, salle de sports....

Il y a lieu de distinguer plusieurs types de travaux :

- ↳ le bordurage et les trottoirs sans intervention sur la chaussée.
- ↳ le bordurage avec refonte complète de la chaussée.
- ↳ la voirie.

☺ ETUDE & PROJETS :

En partant de la Grand'Place (après réfection et aménagement), poursuite des travaux vers l'extérieur afin de faciliter le travail des entreprises et de procurer au plus vite une vue d'ensemble plus harmonieuse.

Certaines rues et quartiers nécessitent une refonte complète de la chaussée et des travaux sont assez urgents: la rue G.BABEUF - la rue de l'étang (à partir de la rue G.BABEUF vers l'étang) - les hameaux de DOUVIEUX - FLEZ et MONTECOURT..

En 2002 : la rue des charrons - la rue d'en bas - le hameau de DOUVIEUX.

En 2003 : la grande rue du pont de l'Omignon jusqu'à la rue de DOUVIEUX.

la rue du cimetière - le bout de la rue de LANCHY - la hameau de FLEZ.

En 2004 : la rue DEHAUSSY - la rue du moulin - la rue du 08 mai - le haut de la rue de l'étang - la rue de la chaussée - la rue du stade.

En 2005 : le quartier de la râperie - la rue du jeu de paume - la rue de Devise - le hameau de Montécourt.

En 2006 : la rue de TERTRY - la rue de Vraignes - la Cabourerye.

TRAVAUX 2002 : GRAND'PLACE - rues des charrons - d'en bas - DOUVIEUX

Après consultation des diverses suggestions et en tenant compte de plusieurs impératifs (stationnement & manoeuvres du minicar, emplacement de la fête foraine) mais surtout afin de sécuriser au maximum les déplacements des enfants; tous les membres sont d'accord pour utiliser les locaux existants - local atelier, WC, central PTT- pour réaliser un abribus extérieur à l'école. Cela donnerait la possibilité aux enfants d'accéder à cet abri par le préau existant, qui servirait également d'abri. Cette solution n'empiéterait pas sur l'espace - déjà restreint- de la cour d'école et de la place.

Un aménagement avec des parkings délimités, des trottoirs et des plantations complétera cet ensemble.

☞ **rue des charrons**, prévoir : un bordurage, des emplacements de parking, aménagement paysager des trottoirs .

☞ **rue d'en bas** : le gros problème reste l'aménagement du talus côté Est et l'écoulement des eaux en provenance de la CNSR. Un curage des fossés au-delà de ce qui a déjà été fait rue du moulin devra être réalisé afin d'améliorer l'écoulement des eaux de cette rue.

Prévoir : le bordurage - l'aménagement de parking - de nouvelles plantations -

☞ **hameau de DOUVIEUX** : bordurage.

Les membres de la commission suivront de près tous ces travaux afin d'aménager le plus possible des emplacements de verdure avec diverses plantations .

Monsieur le Maire laisse ensuite la parole à Marie-Hélène DUJARDIN- vice-présidente- de la commission « environnement - fleurissement » qui dresse un rapport des différentes réunions qui ont déjà eu lieu (les 27 Mars - 10 Avril - 02 Mai & 18 Juin)

↳ Mise en place de cette commission avec une synthèse des divers documents disponibles sur le sujet en Mairie .

Historique des dépenses prévues et des actions à mener.

Prise de connaissance du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.

☺ **Projets & souhaits de la commission :**

* rénovation (par des bénévoles) , utilisation, fleurissement & entretien de la barque mise à disposition par Monsieur Robert FOURNIER.

* amélioration de l'esthétique du carrefour où sera installée cette barque .

* souhait de la commission de développer « le voisinage collaboratif » en ce qui concerne l'arrosage et l'entretien des différents massifs placés dans la commune près de certaines habitations.

* prévision d'une plantation plus importante de vivaces et d'arbustes décoratifs .

* choix d'emplacements pour la création de massifs d'arbustes à fleurs & vivaces à l'automne.

* remplacement de quelques rosiers existants.

* concertation à prévoir avec la commission « voirie-urbanisme » en ce qui concerne les talus et trottoirs.

* amélioration de la finition du carrefour « rue de DEWISE - chemin Tétard - abribus » avec une proposition privilégiant la sécurité et la fonctionnalité.

* édition d'une circulaire sollicitant les administrés pour un don de plants dès l'automne (vivaces & arbustes).

⊗ recherche de solutions pour réduire les dégradations fréquentes commises au parc de l'Omignon.

☞ Yannick BRESOUS informe le Conseil que les enfants du Regroupement présenteront un spectacle le vendredi 29 juin à 20h30. Chacun pourra alors se rendre compte du travail réalisé pendant les cours de théâtre dispensés depuis le début de l'année scolaire et de la grande motivation des élèves de CE2 - CM1 - CM2

☞ une deuxième soirée théâtre aura lieu le samedi 30 juin au Foyer Rural en partenariat avec l'ADES.

Venue de la troupe « la lune bleue » pour un coût de 2000fs. Pièce présentée : Les miettes. Entrée gratuite.

☞ Monsieur le Maire informe le Conseil que l'inauguration officielle de l'autoroute A29 aura lieu ce lundi 25 juin à 17h00 à MONCHY - LAGACHE (à la limite entre la Somme & l'Aisne). Il demande aux conseillers intéressés de s'inscrire pour se rendre à cette manifestation.

PROCHAINE REUNION FIXEE AU MARDI 11 SEPTEMBRE 2001 A 20h30.



**FETE DE MONCHY - LAGACHE le Dimanche 24 Juin 2001
MAJORETTES DE MOREUIL**



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Nous remercions d'abord tous les parents qui se sont mobilisés lors de l'Assemblée Générale de notre association le 31 mai 2001.

Grâce à la collaboration de Laurence, notre secrétaire de Mairie, vous avez pu préparer les dossiers d'inscriptions de vos enfants avant cette réunion. Nous vous en sommes reconnaissants; c'est une aide précieuse.

Un soleil radieux a accueilli les enfants du C.L.S.H. ce mardi 03 juillet; nous lui avons donné rendez-vous jusqu'au 27 juillet.date de fermeture du centre. Tiendra - t-il ses promesses???

Melle Delphine ARRACHART - titulaire d'un B.A.F.D. (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur) - encadre notre sympathique équipe de monitrices.

Soixante enfants environ vont participer à diverses activités récréatives (bricolage, jeux, comptines, animations de la ludothèque...) mais aussi sportives (sorties à la piscine, poney, canoë, vélo, pêche & mini-golf à ST CHRIST-BRIOST, longue paume...).

Nous remercions également :

- * l'Amicale des 2 étangs qui anime une journée pêche avec les plus grands.
- * la Fédération de Longue Paume et notamment Mr URIER, qui animera les séances.

D'autres sorties sont au programme :

- * une invitation au cirque au YOUPI CIRCUS de ST QUENTIN.
- * une visite de ferme pédagogique à ESMERY-HALLON et la découverte d'un élevage d'autruches.

Nous essayons de répondre au mieux aux aspirations des enfants, afin que ce mois de juillet soit à la foi, plaisir, découverte, échange et respect des autres.

Nous comptons sur la présence des parents aux diverses réunions du mois afin que chacun puisse s'exprimer et participer. Les parents retenus par le travail, peuvent rédiger une note écrite et nous la transmettre par l'intermédiaire des enfants.

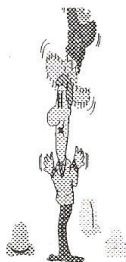
Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour le soutien dans la mise en place du C.L.S.H.. Cela afin que nos enfants puissent être accueillis en toute sécurité, notamment par le prêt des locaux et l'utilisation du minicar.

**La fête du Centre se déroulera le SAMEDI 21 JUILLET en début de soirée
au FOYER RURAL.**

Les enfants invitent à cette occasion, leurs famille et amis mais aussi tous les habitants du village, à assister à ce spectacle gratuit.

Bon été à tous.

Pour le Bureau : Fabienne GOURDIN.



ASSOCIATION LOISIRS-ANIMATIONS-TOURISME

Début d'année discret pour notre association.

- ◆ Nous déplorons le désintéressement complet de la communauté pour notre Tournoi de Ping-Pong du Samedi 07 Avril...

Il y a eu :

- cinq participants chez les moins de 12 ans : gagnant Julien BOUCHEZ.
- Sept participants chez les 13 – 16 ans : gagnant Arnaud BOULANT
- Onze participants chez les plus de 16 ans : gagnant Régis CARON.

Félicitations à tous ces participants.

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes, établissements et commerçant qui nous ont sponsorisés, en particulier :

La Municipalité ;

Monsieur Jean BOITEL – Conseiller Général- qui nous a fait l'honneur de sa présence de jour là ;

Jean – Jacques ANDRE -MED-HYGIENE- ;

Prudent BUYCK & Françoise NOWACKI – La Superette- ;

Gérard & Liliane FOURNIER ;

Joël & Nathalie MEGLINKY –nos nouveaux boulangers- ;

Serge DUBREUCQ & Marie-Line PRAUD – Café des Sports- ;

Mano MAYEUX – Café du Carrefour ;

Bertrand Coiffure ;

Les Ets BONDUELLE (CE BPL & Food service) ;

Technicien du Sport à PERONNE.

Merci à tous pour votre aide.

- ◆ Nous serons également présents aux **RURALIES 2001** qui se dérouleront cette année à **HOMBLEUX le Dimanche 26 Août** . Allez nombreux soutenir notre équipe ...

Dans les jours à venir, vous pourrez acheter le programme de cette journée qui sera vendu au prix de 10Fs. Merci de réserver un bon accueil à la personne qui vous sollicitera.

D'autres projets mûrissent... un peu de patience.

Bonnes vacances à tous.

Le Bureau .

COMITE DE JUMELAGE

Après de nombreuses tentatives infructueuses, il ne nous a pas été possible de trouver une date pour nous rendre à DUNZWEILER cette année : pour les 26 et 27 mai, en dernier recours, seules 26 personnes étaient partantes potentielles, avant confirmation des familles allemandes concernées et ce, un mois à peine avant l'échéance. Quand on connaît les efforts consentis par les familles de part et d'autre et l'importance des préparatifs et engagements qui incombent à la municipalité qui accueille, il nous a semblé plus sage, d'un commun accord avec nos hôtes, de différer ce voyage d'une année...
Dommage, sans aucun doute... Pas dramatique quand même ! Sachons rebondir ! Une date connue de tous, longtemps à l'avance, des dispositions prises en temps et en heure... beaucoup de bonne volonté...
Et notre Comité de Jumelage sera à nouveau prêt à porter le message d'amitié de MONCHY-LAGACHE par-delà les frontières !

Bien amicalement

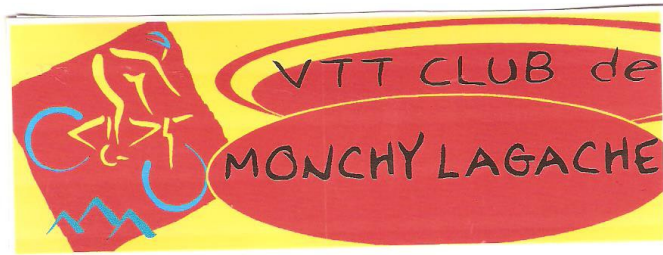
Y. BRESOUS

CLUB DE GYMNASTIQUE

Notre saison de gymnastique s'est achevée par quelques marches autour de Monchy, bien agréables les premiers soirs d'été.
Très sympathique aussi a été notre sortie en compagnie des sections de Maurepas et Brie, dans un petit restaurant de la région. L'ambiance était chaleureuse et, dans un esprit tout à fait "sportif", nous avons décidé sans plus attendre d'aller brûler les quelques calories prises, sur une piste de danse !
Qu'on se le dise, notre club est un lieu où l'on entretient le corps mais aussi l'esprit... dans la bonne humeur.
Je donne rendez-vous à toutes celles qui seraient intéressées par notre "philosophie", tous les lundis à 20 heures, dès la mi septembre.
Chacune devant son step...

Bonnes vacances !

Marie-Anne BRESOUS



Sortie pique-nique du 27 mai 2001direction OFFOY .

Un an déjà un an que le club existe .Pour cette saison 2001 l'effectif est constant.

Malgré un printemps particulièrement pluvieux ,nous avons tout de même effectué quelques sorties au cours desquelles nous avons glané plusieurs coupes et trophées par notre représentation importante à ROISEL, MEAULTE, TINCOURT et tout dernièrement pour l'inauguration de l'autoroute A29.

Mais le fait important de ce début de saison a été, la sortie pique -nique organisée le 27 mai . Un parcours matinal de 25km a conduit la trentaine de participants vers OFFOY, puis un copieux pique-nique agrémenté de jeux nous a permis de nous refaire une petite « santé » avant le retour vers MONCHY . Soit au total 40 km Quelques coups de soleil et à peine mal aux fesses (même pour les moins expérimentés).

Les vacances sont déjà làprofitons en bien !!!! Nos prochains rendez vous : Quelques sorties autour de MONCHY , les jeux du 14 JUILLET, puis le 09 septembre à la randonnée de l' HISTORIAL de PERONNE

En attendant , bonnes vacances à tous..... avec ou sans vélo .

VTT CLUB de MONCHY LAGACHE

AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

L'Assemblée Générale de l'Amicale s'est déroulée le 19 janvier devant 14 personnes dont Monsieur le Maire que nous remercions pour sa présence. Les rapports - moral, activités et financier - ont été approuvés à l'unanimité. Suite à une démission et à deux démissionnés, le Bureau n'est plus composé que de huit membres, Jacky Benoist en est le nouveau Secrétaire.

La saison 2001 avait bien débutée avec le Marathon de la Pêche du samedi 17 mars qui avait vu 30 pêcheurs autour de nos étangs. Un beau tableau avec 972 prises pour un poids total de 28.330 grammes.

Hélas pour des raisons de sécurité, nous avons dû annuler ou reporter nos manifestations du 29 avril, des 9 & 10 juin et du 8 juillet. Le niveau de l'eau et le défaut de tonte rendaient les berges trop dangereuses.

Nous espérons pouvoir maintenir la journée de la Ruche du mercredi 25 juillet et le concours « Jeunes » du samedi 25 août.

Une demande a été faite auprès de la Fédération Départementale de la Pêche afin de pouvoir reporter en fin de saison nos « Portes Ouvertes » qui auraient dû être organisées les 9 & 10 juin à l'occasion des Journées Nationales de la Pêche et de l'Eau, seuls jours où il est permis de pêcher sans timbre piscicole. Pas de réponse à ce jour.

L'alevinage 2001 semble être une pleine réussite. Il sera complété en décembre par la mise à l'eau de gardons, rotengles, tanches et carpes en provenance d'un élevage des Vosges.

A vous tous, Amis de la Nature, de bonnes vacances et à vous revoir, dans de meilleures conditions, autour de nos étangs.

André Bujadinovic
Juillet 2001

Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves

Le semestre s'est achevé sur une note bien triste puisque le mercredi 23 mai nous avons accompagné à sa dernière demeure notre Camarade et Ami Paul L'OBRY décédé quelques jours avant son 69^{ème} anniversaire. Paul était le représentant des CATM au Bureau de la section et était un de ses trois Porte- Drapeau. Fier et digne, il a su porter le drapeau de la section hors du canton, que ce soit sous l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme, à Amiens, Doullens et Notre Dame de Lorette lors du parcours de la Flamme du Souvenir ou à Lille et à Dunkerque lors du Congrès National 2000.

Pour nos activités, nous avons participé les :

14 janvier : A Monchy Lagache, notre repas dansant en association avec nos Amis du Club de l'Omignon. Merci à tous ceux qui ont participé à la grande réussite de cette journée.

27 janvier : A Amiens – Comité Départemental AC.PG-CATM

4 mars : A Athies - Congrès Cantonal AC.PG-CATM

8 mai : A Monchy Lagache - Commémoration de la Victoire 1945. Grand merci à Monsieur le Curé, aux Enfants, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire

19 et 20 mai : A Doullens - Congrès Départemental AC.PG-CATM

27 mai : A Beaufort en Santerre - Cérémonie du Souvenir en Mémoire des 31 soldats fusillés du 7 juin 1941

Début juin : Aux Sables d'Olonne, un de nos représentants a participé activement au Congrès National des AC.PG-CATM

18 juin : A Ham - Commémoration de l'Appel du 18 juin.

Pour le deuxième semestre 2001, quelques grands rendez-vous sont déjà programmés.

A Monchy Lagache

Cérémonies officielles des 14 juillet et 11 novembre aux côtés de la Municipalité.

A l'extérieur

Journée Nationale du Souvenir AFN, le dimanche 14 octobre à Notre Dame de Lorette

Journée Cantonale du Souvenir AFN, le mardi 16 octobre –18h30- à Athies

Comité Départemental AC.PG-CATM, le samedi 6 octobre à Abbeville

L'Assemblée Générale MCD, le samedi 22 septembre à Amiens

Il ne nous faut pas oublier le suivi des dossiers administratifs, aides aux personnes, visites à nos malades, remises de décoration et de médaille.

A noter que la Section de Monchy Lagache sera fortement sollicitée pour la préparation du Congrès Départemental 2002 qui se déroulera les 25 et 26 mai à Ham.

Nos représentants

- au Bureau Départemental. André Bujadinovic qui a été renouvelé, le 19 mai, dans ses fonctions de Secrétaire Général
- au Bureau Cantonal. André Bujadinovic, Président Cantonal - André Vallette, Vice-Président, André Borowicki et Anne-Marie Pist
- Délégués Cantonaux dans les instances départementales, André Borowicki, Jean-Pierre Dennequin, Philippe Duparcq et Anne-Marie Pist.

Bonnes vacances à vous tous et à vous retrouver à nos côtés lors de nos cérémonies.

Le Bureau, le 3 juillet 2001



OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

Enfin ! La saison 2000-2001 s'est achevée, très perturbée par une météo fort capricieuse et particulièrement pluvieuse.

Notre terrain, inondé plusieurs fois de manière tout à fait exceptionnelle, nous a contraints à inverser des matchs et nous avons même dû nous replier sur des terrains extérieurs comme ce fut le cas à Villers St Christophe.

Le bilan sportif est satisfaisant pour les jeunes benjamins et pour l'équipe réserve, qui ont connu de nombreux succès tant en championnat qu'en tournois. Ce fut plus décevant pour l'équipe 1^{ère}, qui devrait malgré tout se maintenir en 3^{ème} division. Le retour de plusieurs joueurs, la promotion de jeunes joueurs en senior et l'arrivée d'un gardien de but permettent d'envisager la prochaine saison avec davantage d'optimisme.

A la suite de l'AG du 24 Juin dernier, un changement est intervenu à la tête du club. Après 5 années de dévouement à la présidence de l'OML, Philippe LEVERT a choisi de se retirer pour « souffler un peu » et c'est Eugène POTIER qui lui succède. Le club souhaite que quelques bonnes volontés puissent rejoindre l'équipe dirigeante pour assurer l'encadrement de ses trois équipes.

Nos remerciements vont en particulier : à Blandine ANDRE notre médecin, à la Superette pour l'apport vitaminé à la mi-temps des matchs, à nos entraîneurs et arbitres du club, à celles et ceux qui habitent la commune et qui accompagnent nos joueurs sur les terrains, à la municipalité pour son aide matérielle et sa subvention annuelle, aux artisans et commerçants de Monchy que nous sollicitons lors de nos manifestations extra sportives, au Club des Supporters pour l'aide matérielle apportée et à toutes les personnes qui soutiennent fidèlement nos actions.

Bonnes vacances à tous et à la saison prochaine.

CLUB DES SUPPORTERS

de l'Olympique de Monchy-Lagache

Président : Monsieur Guy LEBECQUE,

Trésorier : Monsieur Marc GRIMAUX,

Secrétaire : Mademoiselle Virginie HE,

Membres : Mesdames : HE Jeannette, MAYEUX Marie-Noëlle, MAYEUX Marie-France,
Mesdemoiselles : DODRE Peggy, PIST Elisabeth,
Messieurs : HERY Sylvain, DE ANDRADE Valdemar, MAYEUX
Christophe, VANDEROSIEREN Florent, CHASSAGNOUX Denis,
FACOMPRES Mickaël, OZIOL Pascal.

Le repas du mois de mars a connu encore une fois un succès grâce aux 100 convives qui se sont amusés une bonne partie de la nuit, nous les en remercions et les encourageons à nous renouveler leurs confiances pour les prochaines manifestations.

La réverie et le marché aux fleurs ont eu aussi un succès grâce au temps qui s'est mis de la partie en nous donnant un grand soleil le jour de cette manifestation.

Au courant du mois de mai le Club a offert un barbecue à tous les joueurs et dirigeants du club de Football. Celui-ci s'est déroulé dans une bonne ambiance, cela aura permis aux anciens et futurs joueurs du Club de faire connaissance.

Au mois de mai le Football de MONCHY a perdu un de ses plus grands supporters Monsieur Paul L'OBRY. A toute la famille nous renouvelons nos sincères condoléances.

Deux heureux événements ont clos la saison de Football avec les mariages de Monsieur Luc HERY et Mademoiselle Angélique GRAUX et de Monsieur Hervé PRODEMENT et Mademoiselle Gaétane LÉBOUBE. Aux deux couples nous offrons tous nos vœux de bonheur en espérant de futurs petits Footballeurs.

Nous offrons également nos vœux de bonheur à Mademoiselle Blandine GOURLIN et Monsieur Olivier CHAPUT, fille du trésorier du Club de FOOTBALL, Monsieur Philippe GOURLIN.

Nous remercions la commune de MONCHY qui, grâce à l'entretien du terrain de l'Omignon, permet à nos manifestations de se dérouler dans un cadre idéal.

Nous remercions Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal pour l'augmentation de notre subvention.

Prochaines manifestations : > 8 juillet 2001 : Concours de Pétanque,
> 13 Octobre 2001 : Concours de Belote.

**Bonnes vacances à tous et profitez du soleil.
Le Bureau.**

TENNIS - CLUB DE MONCHY - LAGACHE

Venez profiter d'un court de tennis agréable , dans un cadre exceptionnel.

Rappel des cotisations pour l'année 2001 - licence & assurance comprises-

- Adultes : 260fs la première personne.
- 220Frs la deuxième personne.
- 180Frs la troisième personne.

- Jeunes (- de 18 ans) : 90Fs .

Les tickets horaires (20fs) sont en vente à la boucherie-charcuterie G.FOURNIER et auprès des responsables du Club - Tél : 03.22.85.65.07 ou 03.22.85.65.00.



STAGES DE TENNIS OUVERTS A TOUS LES ENFANTS

De 7 à 18 ans , inscrits ou non inscrits au Club.

↳ du 06 au 10 Août

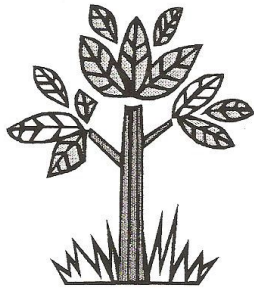
↳ du 20 au 24 Août

Coût de ce stage : 150Frs.

Tél au 03.22.85.60.37

BON TENNIS A TOUS.

Le Bureau



ESPACES VERTS

FLEURISSEMENT

Nous remercions, tous les habitants qui ont à cœur d'agrémenter notre village en entretenant et en fleurissant leur maison et ses abords.

Merci également à celles et ceux qui ont accepté de prendre en charge l'arrosage ou l'entretien de potées ou de massifs communaux.

Si cela vous tente aussi, contactez nous !

Par ailleurs nous recherchons, pour embellir notre village, des plantes vivaces et des arbustes à fleurs ou décoratifs. Vous avez certainement des petites choses intéressantes dans vos jardins !

Si vous souhaitez nous aider, merci de retourner le bon ci-dessous.

Par avance, un grand merci .

Le conseil municipal.

✂ -----

Me, Mr -----

Adresse -----

Tel -----

Accepte de donner gracieusement pour la commune de Monchy-Lagache des pousses ou des plants de (noms) :

A retirer vers le (date) : -----

Bon à retourner en mairie ou chez M.H.Dujardin 5 rue du stade Monchy-Lagache

LES DATES "CLE" DU PASSAGE A L'EURO

- 1^{er} janvier 1999 :** l'euro est la monnaie officielle de 11 pays puis de 12
- juillet 2001 :** changement progressif des chéquiers lors des renouvellements
- 1^{er} décembre 2001:** les banques vendent de la monnaie EURO aux commerçants.
- 15 décembre 2001:** vente de porte-monnaie en EURO aux particuliers
- 1^{er} janvier 2002 :**
l'euro est la monnaie unique pour les transactions dans l'EURO12
les distributeurs de billets ne donnent que des euro
les chéquiers libellés en Fr ne peuvent plus être utilisés, à détruire.
les commerçants doivent rendre la monnaie en euro (**dans la mesure du possible**)
les banques effectuent gratuitement le change des Fr
Tous les documents libellés en FRF sont convertis au taux de 6.55957
- 17 février 2002 :** **fin de l'utilisation de la monnaie franc .**
les pièces et les billets restants peuvent être changés
GRATUITEMENT dans une banque, Caisse d'Epargne, Poste,
- 30 juin 2002 :** fin du change de la vieille monnaie dans les banques ordinaires
seule la Banque de France pratiquera le change

Jusqu' à quand changer la vieille monnaie ?

Rappel : à la Banque de France uniquement

Les pièces : jusqu'au 30 juin 2005 (3 ans)

Les billets : jusqu'au 30 juin 2012 (10 ans)

Attention, la même règle s'applique pour les monnaies des autres pays de la ZONE EURO, ou EURO 12.

Présentation des billets et des pièces euro

Il n'y a pas de pièce et de billet de même valeur

Analyse des spécimens de pièces distribuées :

Une face est identique pour tous les pays

Une face est nationale et reproduit les thèmes habituels

Les couleurs sont différentes pour les unités de cent, pour les dizaines, 2 couleurs pour les euro

Analyse des spécimens de billets distribués :

Les 2 faces sont identiques dans les 12 pays

Sur chaque billet : un pont pour symboliser le passage d'un pays à l'autre, et une porte pour symboliser l'ouverture vers l'extérieur.

Les caractères particuliers sous euro sont la traduction en grec

**UPMPV « UN PEU DE MOELLE POUR LA VIE »
Association loi 1901**

LE CANCER FRAPPE CHAQUE JOUR

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER A LE
COMBATTRE EN PRENANT SIMPLEMENT LE
TEMPS DE LIRE CES QUELQUES LIGNES**

Des centaines de personnes sont atteintes de leucémie : hommes, femmes, 30 % d'enfants ; elles doivent, pour guérir, recevoir de la moelle osseuse d'un donneur compatible.

Pour devenir « Donneur volontaire de moelle osseuse », au même titre que Donneur de sang

Une seule prise de sang suffit

Le volontaire doit être âgé de plus de 18 ans et de moins de 51 ans ; son inscription sur le registre des donneurs de moelle sera effective jusqu'à l'âge de 60 ans révolus.

Le don de moelle osseuse n'est qu'un prélèvement dans les os du bassin et n'a aucune incidence sur la santé des donneurs ; la moelle épinière n'a rien à voir dans cette intervention.

L'association UPMPV « un peu de moelle pour la vie », 2 rue d'en haut 60120 La Herelle, tél. 06 75 11 57 84 , tient à votre disposition une documentation complète qui vous sera adressée sur simple demande ; vous pourrez alors vous engager en lui transmettant l'imprimé officiel figurant dans ces informations.

**Une porte est ouverte pour lutter contre ce type de cancer :
ne la fermez pas :**

Aujourd'hui, ce sont eux, demain peut être nous ou nos enfants ; aussi réagissons.

IL Y A URGENCE